

Lyon, mercredi 23 septembre 2020

Communiqué de presse

COVID-19 – Ouverture dès demain, de 2 centres de prélèvements destinés aux personnes prioritaires, dans la métropole de Lyon.

Face à l'évolution de l'épidémie et conformément aux orientations nationales, une nouvelle offre du dépistage est mise en place, dans la métropole de Lyon, afin d'assurer une réponse adaptée au contexte local.

Pour fluidifier l'accès aux examens virologiques, la priorité est désormais donnée aux situations les plus à risques de diffusion du virus et nécessitant une prise en charge rapide.

Ainsi, sous l'égide de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, avec le concours des villes de Lyon et de Villeurbanne, deux nouveaux centres de diagnostic fixes dédiés aux personnes prioritaires vont ouvrir dès ce jeudi 24 septembre, dans ces communes. Ils viendront compléter les sites actuels de prélèvement, qui proposent déjà des plages spécifiques.

Ces deux nouveaux centres de prélèvements de Lyon et Villeurbanne sont uniquement dédiés aux personnes prioritaires :

- Les personnes disposant d'une **prescription médicale**,
- Les personnes **présentant des symptômes** compatibles avec la COVID-19,
- Les **sujets « contact à risque »** : personnes ayant été contactées par l'Assurance maladie (CPAM), l'ARS ou l'Education nationale dans le cadre des démarches de contact-tracing autour d'un cas confirmé de Covid19.
Un **justificatif officiel** de la CPAM, l'ARS ou l'Education Nationale sera demandé sur place.
- Les **professionnels de santé** et assimilés intervenant au domicile.

Les professionnels de santé exerçant en établissement de santé ou médico-social doivent avoir accès un test au sein de leur structure de rattachement, lorsque cette possibilité est proposée).

>> Ces personnes doivent disposer d'un examen dans les 24h et obtenir les résultats dans les 24h suivantes.

Ces centres ouvriront dès ce jeudi 24 septembre, grâce à l'engagement des villes de Lyon et Villeurbanne. Chaque commune met à disposition des locaux et du personnel, notamment pour la sécurisation des sites, la gestion des files, l'entretien et la logistique. Les laboratoires de biologie médicale des HCL, et Biogroup, seront eux mobilisés pour le prélèvement, l'analyse et le rendu des résultats. L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes accompagne financièrement les laboratoires pour leur permettre de disposer notamment de secrétariats (enregistrement des données administratives, rappel pour les résultats).

Un centre de prélèvement devrait prochainement être installé à Vaulx-en-Velin. Les modalités d'organisation sont actuellement en cours de définition.

Sous réserve d'évolution de la situation, il est envisagé de faire fonctionner ces centres pour au moins trois mois.

Les centres sont réservés aux personnes prioritaires et fonctionnent sans rendez-vous.

L'accès au prélèvement se fait par ordre d'arrivée et par niveau de priorité.

En cas de forte d'affluence les centres ne pourront garantir l'accès aux tests à toutes les personnes se présentant.

Ces centres seront ouverts à compter du jeudi 24 septembre, aux horaires suivants :

- Lyon - Palais des sports de Gerland - du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.
- Villeurbanne - salle des Gratte-Ciel - du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h.
passage Rey - accès par le 143 Cours Emile Zola
Métro République Villeurbanne - pas de possibilité de stationnement dédié à proximité immédiate.
Il convient de privilégier les transports en commun ou modes doux.

Les personnes ne figurant pas dans la liste des personnes prioritaires, notamment les personnes souhaitant disposer d'un test dans le cadre d'un voyage, ou des dépistages préventifs organisés dans des établissements scolaires, des services publics ou des entreprises, sans lien avec un risque précisément identifié ne pourront pas se faire dépister dans ces centres dédiés. Il est demandé aux personnes de se rendre dans les autres lieux de dépistages, dont la liste est disponible sur le site sante.fr.

Contacts presse :

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 – ars-ara-presse@ars.sante.fr

Ville de Lyon: Leslie Brunner : 04 72 10 31 56 – leslie.brunner@mairie-lyon.fr

Ville de Villeurbanne : Cathy Serra

Contact pour les particuliers : dsp@mairie-villeurbanne.fr - 04-78-03-67-73